

## PROCÉDURE D'ACCREDITATION PAR CILTNA (GOCL)

### OBJECTIF

Préciser les modalités mises en place pour procéder à la certification du *Chartered Institute of Logistics and Transport in North America* (CILTNA) et le maintien de l'accréditation dans le cadre du programme Gestion des opérations et de la chaîne logistique (GOCL) offert à l'Institut maritime du Québec (IMQ).

### DOMAINES D'APPLICATION

- Les services financiers du Collège de Rimouski pour l'application des frais au dossier de l'élève.
- Le personnel enseignant du programme Gestion des opérations et de la chaîne logistique.
- L'ensemble des élèves inscrits au programme Gestion des opérations et de la chaîne logistique de l'IMQ.

### RESPONSABILITÉ

La direction adjointe du Service de l'enseignement régulier.

---

### PRÉAMBULE

La certification de CILTNA est une reconnaissance professionnelle accordée par cet institut agréé de la logistique et du transport en Amérique du Nord. La certification est destinée aux professionnelles et professionnels œuvrant dans les domaines de la logistique, du transport et de la chaîne d'approvisionnement.

### PROCÉDURE

Selon les termes de l'entente signée entre l'IMQ et CILTNA le 19 juin 2024, CILTNA s'engage à délivrer un certificat du diplôme international CILT aux personnes obtenant le diplôme d'études collégiales dans le programme Gestion des opérations et de la chaîne logistique offert à l'IMQ. La période d'accréditation est de 5 ans, est renouvelable, et est sujette aux frais décrits dans l'annexe de l'entente (voir les références de cette procédure).

En respectant la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels des citoyens du Québec, l'IMQ s'engage à fournir les informations suivantes pour compléter l'accréditation initiale et le maintien de celle-ci pour les cohortes étudiantes à partir de l'automne 2025:

- les curriculum vitae des membres du personnel enseignant de la formation spécifique du programme GOCL, pour la validation des compétences professionnelles ;
- les plans de cours de la formation spécifique en GOCL (traduction en anglais) ;
- une liste de noms et coordonnées de tous les nouveaux élèves admis dans le programme GOCL, ainsi qu'une mise à jour chaque trimestre au fur et à mesure que les cohortes progressent vers la diplomation.

De plus, l'IMQ accepte d'informer rapidement CILTNA de toute situation qui pourrait avoir un impact sur la qualité des cours ou du programme. Également, tout changement qui représente 15 % ou plus du contenu dans le programme accrédité exige une réévaluation par CILTNA pour vérifier que les objectifs

d'apprentissage et les méthodes d'enseignement sont toujours conformes aux standards CILTNA. Des frais de réévaluation sont stipulés dans l'annexe de l'entente (voir les références de cette procédure).

### **FRAIS À ASSUMER PAR L'ÉLÈVE**

Pour recevoir cette certification, en plus des frais d'inscription habituels à l'IMQ, l'élève assume les frais suivants :

- 25 \$ pour l'adhésion à CILTNA comme membre élève (payable une fois dès l'admission dans le programme et valide pour la durée des études) ;
- 100 \$ pour les frais de délivrance du diplôme international CILT (payable une fois l'obtention du diplôme et à la demande de l'élève) ;
- 50 \$ de frais administratifs pour le remplacement d'un certificat (au besoin, en cas de perte ou de changement de nom) ;

Ces frais seront facturés au 19 septembre de la première session d'études et au 14 février de la dernière session d'études de l'élève selon le processus budgétaire convenu avec la Direction des services administratifs du Collège de Rimouski.

### **PROCESSUS DE DEMANDE D'UN DIPLÔME INTERNATIONAL CILT PAR L'ÉLÈVE**

Au moment de l'achèvement de son programme accrédité avec succès, l'élève fait la demande individuelle d'un diplôme international CILT auprès de CILTNA. La demande doit inclure les documents suivants, comme décrit dans l'annexe de l'entente (voir les références de cette procédure) :

- Le formulaire de demande;
- Le bulletin officiel de l'IMQ;
- Le paiement des frais de livraison de diplôme.

Les diplômes internationaux CILT sont délivrés deux fois par année. Une demande doit être reçue avant le 30 juin pour obtenir un diplôme en juillet, et le 30 décembre pour obtenir un diplôme en janvier.

### **RÉFÉRENCES**

[Entente entre l'IMQ et CILTNA, signée le 19 juin 2024](#) (Version originale en anglais)

[Traduction libre de l'entente](#)